

Octobre 2024

iles
de
paix

© Victoriano Izquierdo - Unsplash

Analyse

Aide Alimentaire : les CPAS pourraient-ils changer la donne ?

En Belgique, le système de l'aide alimentaire est l'une des principales réponses à l'insécurité alimentaire qui découle des situations de précarité. 600.000 personnes y ont aujourd'hui recours. Dans la perspective d'une transition vers une alimentation durable pour tous, plusieurs CPAS en Wallonie et à Bruxelles développent des initiatives inspirantes.

Olivier Genard

Découvrez
nos autres publications



Avec le soutien de

 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Aide Alimentaire : les CPAS pourraient-ils changer la donne ?

Précarité alimentaire en Belgique : un état des lieux

Le dernier rapport sur la pauvreté en Belgique publié par StatBel en 2023 montre que 2.150.000 Belges, soit 18,6% de la population du pays, courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. La difficulté de se nourrir correctement est l'une des conséquences immédiates de cette situation pour nombre de ces personnes. Le besoin d'aide alimentaire s'est d'ailleurs fortement amplifié au cours de la période COVID et durant la période d'inflation qui a suivi. Ainsi, ce sont aujourd'hui plus de 600.000 personnes qui y ont recours alors qu'elles étaient de l'ordre de 450.000 avant le COVID[1].

En Belgique, le système de l'aide alimentaire est l'une des principales réponses à l'insécurité alimentaire qui découle des situations de précarité. Il se décline sous la forme de colis alimentaires, de repas offerts à bas prix dans des restaurants sociaux ou encore de produits vendus à prix avantageux dans des épiceries sociales.

Si ces dispositifs permettent de répondre à certains besoins, ils ne compensent pas à eux seuls les inégalités socioéconomiques à l'origine des inégalités alimentaires. En outre, ils proposent souvent des produits qui ne sont pas toujours satisfaisants sur les plans de la qualité nutritionnelle ou des préférences alimentaires des bénéficiaires. Plus loin, cela soulève même certaines questions éthiques, quand on sait que souvent les colis alimentaires sont majoritairement composés de produits très industrialisés, restés invendus dans les grandes chaînes de distribution classique. Récupérer ces denrées pour de l'aide alimentaire ne renforce-t-il pas finalement le système que l'on voudrait voir changer ? Les populations en situation de précarité sont-elles nécessairement condamnées à être la poubelle de notre système de production et de consommation ?

Un niveau de revenus suffisant ainsi qu'un contrôle accru des prix pratiqués sur les services de base sont évidemment le socle qui permettrait à chaque personne de faire valoir son droit à une alimentation de qualité.

[1] Source : FDSS.

Malheureusement, une partie non négligeable de la population en Belgique vit toujours avec un revenu inférieur à celui du “seuil de pauvreté”. Le montant des allocations telles que le revenu d'intégration et le chômage se situe d'ailleurs sous ce seuil[2].

L'aide alimentaire n'est pas une fin en soi : elle existe pour combler l'incapacité de notre pays de permettre à chaque personne de disposer de ressources suffisantes pour manger à sa faim, ce qui est tout de même très interpellant. Cette aide est toutefois essentielle et, malgré les considérations philosophiques qu'elle entraîne, la supprimer créerait un manque considérable pour les bénéficiaires de ces aides.

La transition alimentaire : une opportunité de remettre le système en question

Au regard de cette situation, l'objectif de transition vers une alimentation durable, affirmé lors de la législature précédente par la Région de Bruxelles-Capitale (Stratégie Good Food) ainsi que par la Région Wallonne (Stratégie Manger Demain & Plan “Food Wallonia”), constitue, pour certains acteurs de l'aide alimentaire, une opportunité d'explorer de nouvelles pistes pour améliorer l'accès à une alimentation de qualité pour les personnes en situation de précarité. En effet, la perspective d'un accès de tous et toutes à une alimentation de qualité est un des horizons visés par les acteurs qui prônent une transition vers des systèmes alimentaires plus justes et plus durables.

Toutefois, assurer l'accessibilité à une alimentation de qualité pour les publics précarisés tout en assurant une rémunération juste pour les producteurs engagés en faveur d'une agriculture durable apparaît pour beaucoup comme une équation insoluble. C'est pourquoi très peu de passerelles ont, à ce jour, pu être mises en place entre les agriculteurs engagés en faveur d'une production saine et durable, d'une part, et les personnes en situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire, d'autre part.

Dans ce contexte, le CréaSSA, un collectif d'organisations de la société civile belge, porte une proposition de mise en place, par l'Etat belge, d'une sécurité sociale de l'alimentation (SSA).

En se basant sur des réflexions conduites au croisement de la précarité alimentaire et de la souveraineté alimentaire, il s'agirait de permettre la réalisation concrète du droit à l'alimentation, en s'inspirant du modèle de la sécurité sociale. Toutefois, malgré l'intense plaidoyer mené à l'occasion des récentes élections, la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation apparaît peu probable à court et moyen terme, vu l'important budget qu'il faudrait mobiliser pour la mettre en place.

“ La sécurité sociale de l'alimentation permettrait la réalisation concrète du droit à l'alimentation, en s'inspirant du modèle de la sécurité sociale.”

Au vu de tout ce qui précède, il est évident que les organisations d'aide alimentaire continuent à jouer un rôle essentiel et incontournable pour nombre de personnes isolées et de familles qui vivent en situation de précarité.

On ne peut cependant pas se contenter de ce statu quo dans notre société. Considérant les différentes dimensions du droit à l'alimentation telles qu'adoptées par les Nations Unies, il est en effet nécessaire de permettre à ces personnes d'accéder à une alimentation de qualité, adaptée à leurs besoins[3]. Ceci implique de chercher des solutions pour dépasser les mécanismes de distribution des surplus de production européens et invendus de nos supermarchés et, par-là, de soutenir les agriculteurs de notre pays qui s'engagent en faveur d'une production qualitative (durable, saine, locale et de saison).

Dans cette perspective, certaines organisations d'aide sociale et d'aide alimentaire développent des initiatives inspirantes. C'est notamment le cas au sein de plusieurs CPAS qui se sont engagés sur ce terrain, en Wallonie et à Bruxelles. En voici quelques exemples.

[2] Marie Castaigne, CPAS+, janvier 2023.

[3] *Le droit à l'alimentation, facteur de changement*. Rapport soumis à l'Assemblée générale des Nations-Unies le 24.01.2014 (A/HRC/25/57)

Des CPAS porteurs d'initiatives de transition alimentaire

À Forest, le CPAS soutient une initiative de paniers solidaires. Portée par le réseau des Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne (GASAP)[4], cette initiative permet à des familles en situation de précarité d'acquérir, à prix réduit, des paniers de légumes produits suivant une approche agroécologique, par des agriculteurs locaux. Le prix payé est adapté en fonction de la capacité financière des personnes concernées. Le différentiel entre le prix payé et le coût réel du panier est actuellement pris en charge par le CPAS et le réseau des GASAP, qui mobilise pour cela un réseau de soutiens locaux. Le projet bénéficie à des publics précarisés tels que les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, mais aussi des familles monoparentales et des étudiants. Ce modèle est évidemment gagnant-gagnant puisqu'il permet à des familles en situation de précarité d'accéder à des aliments frais d'excellente qualité, d'une part, et à des producteurs locaux engagés dans la transition agroécologique de bénéficier d'un circuit stable et prévisible pour écouler une part de leur production, d'autre part.

Il est par ailleurs attendu que ce modèle contribue à l'amélioration de la santé des personnes qui bénéficient des paniers à prix réduit, et qu'il contribue au renforcement de la cohésion sociale dans les quartiers concernés au travers d'activités collectives qui portent sur la question de l'alimentation.

Une autre initiative inspirante est celle de l'épicerie sociale portée par le CPAS aux Bons Villers. En effet, au-delà de son objectif de base, qui est de permettre à des personnes en situation de précarité d'accéder à prix réduit à des produits de première nécessité, cette épicerie veut offrir à ses clients des produits alimentaires qualitatifs et, autant que possible, locaux. Pour cela, l'équipe du CPAS en charge de l'épicerie a tissé, au fil des années, de nombreuses collaborations avec un réseau d'agriculteurs et d'éleveurs locaux.



Cela permet de mettre en rayon des légumes frais, des produits laitiers, des œufs, des jus de fruits, du pain et même des colis de viande qui sont vendus à des prix très avantageux. Dans certains cas, les producteurs locaux y trouvent directement leur compte, car l'épicerie leur permet d'écouler des quantités significatives et représente pour eux un marché stable et régulier. Dans d'autres cas, l'épicerie subventionne légèrement les produits pour qu'ils restent accessibles pour ses clients tout en maintenant une rémunération juste des producteurs. A cette fin, le CPAS des Bons Villers mobilise un budget annuel de 25.000 Euros qui permet à l'épicerie de rester à l'équilibre. L'équipe de l'épicerie est également très proactive pour bénéficier de financements complémentaires et mobiliser des mécanismes de solidarité qui lui permettent de mener à bien sa mission. Le projet bénéficie actuellement à une centaine de personnes, qui ont accès à l'épicerie en tant qu'allocataires des services du CPAS.

[4] Issus d'une initiative citoyenne visant à soutenir l'agriculture paysanne, les GASAP proposent de la vente directe, sans intermédiaire, qui permet un lien direct et solidaire avec des fermes locales qui travaillent pour une agriculture agroécologique pourvoyeuse d'emplois.

Chaque bénéficiaire peut faire des achats dans les limites d'un budget mensuel, ce qui a pour objectif d'assurer un accès équitable aux produits pour l'ensemble des clients. Comme dans le cas des paniers solidaires des GASAP, l'ensemble du dispositif favorise l'accès à une alimentation de qualité pour des personnes en situation de précarité, tout en soutenant une production locale de qualité.

Plusieurs autres exemples pourraient être développés ici. Il y a notamment les Compagnons du Samson, portés par le CPAS de Gesves, qui, depuis de nombreuses années déjà, permettent à des personnes en situation de précarité d'améliorer leur condition au travers d'une activité de production de légumes bio, commercialisés localement sous la forme de paniers. Ce projet contribue à la réinsertion socioprofessionnelle des personnes qui passent par cette organisation et soutient l'autoconsommation de produits de qualité au sein de leurs familles.



© Ready Made - Pexels

Des initiatives similaires sont également portées par le CPAS de Héron au travers du projet Li Noû Corti, le CPAS de Pepinster au travers du Potager Saint-Germain et le CPAS de La Louvière au travers du CISP de la ferme Delsamme. Le CPAS de Bois-de-Villers a également développé un autre modèle, via le potager de la Hulle à Profondeville. Ici, il s'agit plutôt d'une production de légumes qui sont ensuite transformés en soupes dans des écoles de la commune, ce qui bénéficie notamment à des enfants issus de familles en situation de précarité.

Et si ces initiatives faisaient école ?

A défaut, à court comme à moyen terme, d'une sécurité sociale de l'alimentation qui ferait avancer l'équation de la transition alimentaire dans notre pays, les divers exemples ci-dessus démontrent que les CPAS ont clairement la possibilité de favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour les personnes en situation de précarité. Ainsi, un engagement accru de leur part sur cette thématique pourrait avoir un effet immédiat sur l'alimentation et la santé des personnes les plus vulnérables, tout en soutenant l'émergence d'une production alimentaire locale qualitative.

Et du fait de leur maillage serré dans l'ensemble des communes de Wallonie et de Bruxelles, les CPAS ont, de toute évidence, un potentiel fort pour changer la donne en matière d'aide alimentaire. En ce sens, la commission qui vient d'être mise en place au sein de la fédération des CPAS pour traiter de la question de l'Aide Alimentaire est particulièrement salutaire[5]. On peut en effet espérer qu'elle contribuera à mobiliser les autorités compétentes au sein des communes et CPAS sur la thématique de l'alimentation et qu'elle favorisera la diffusion et le passage à l'échelle des initiatives les plus prometteuses, ainsi que les échanges d'expériences.

[5] Cf. <https://www.uvcw.be/aide-alimentaire/accueil>